

Les règles d'un cercle de côtoyens

Vérifier au début qu'elles sont claires, comprises et acceptables par toutes et tous.

1. Faire attention les un·e·s aux autres

Veiller à ne pas blesser, à travers nos propos ou notre attitude. On n'est pas là pour se faire du mal.

⇒ Je parle de moi plutôt que des autres

2. Renoncer à « convaincre »

Nous ne sommes pas là pour changer l'autre, mais pour élargir notre point de vue.

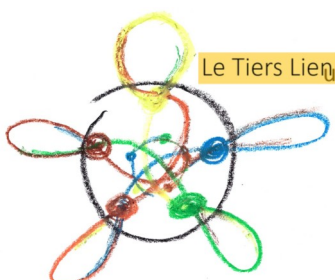
⇒ Je partage mes expériences et convictions, sans chercher l'approbation d'autrui.

3. Ne pas interrompre...

la personne qui parle tant qu'elle ne dit pas clairement « j'ai fini ».

S'il y a un « blanc », n'ayez pas peur du silence.

⇒ Je ne monopolise pas la parole



Le Tiers Lien

www.tierslien.com

Juin 2025

TSVP ➔

4. Écouter, ressentir, ne pas « réagir »

... tant que tout le cercle ne s'est pas exprimé

Ne pas rebondir, répondre, commenter.

⇒ Je me laisse toucher par les témoignages.

5. Discrétion, confidentialité

Chacun reste porteur de sa parole, ce que vous vous dites ici reste entre vous, dans votre petit groupe, et ne sera pas répété nommément à l'extérieur, ni aux autres groupes.

⇒ Si je fais mienne une idée, une proposition entendue, je peux la partager à mon tour, en mon nom !

Comment démarrer ? Un 1^{er} tour

Mon prénom / **Comment je me sens (ou pas) « citoyen » ?**

Décider ensemble comment prolonger le 1^{er} tour

- Faire un 2^e tour d'expression des « résonances » ?
- Débattre ?
- Se revoir ?

Recommandation finale :

Partager l'expérience dans le cahier
ou via le site internet Tiers Lien